



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

### PROCES VERBAL N° 32

#### **RECOURS :**

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai ramené à 2 jours compte tenu des contraintes du calendrier et des opérations de fin de saison,, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

§§§§

#### **SECTEUR DE ROUEN**

**Réunion restreinte du :** 14 juin 2018

**A :** 17h00

**Lieu :** siège du D.F.S.M. à Bois-Guillaume

**Présidence :** M. Pierre LECORNU

**Membres présents :** Mme Yvette BOTTE, MM Gérard DEMARRE, André MAROLLE, Michel MOGIS

§§§§

#### **RECTIFICATIF**

Sur le PV N° 31

#### **SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3 POULE I**

Au lieu de : toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain, il faut lire :

Match n° 19930667 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE // AC BRAY EST

Constatant l'absence sur le terrain de l'équipe de l'AC BRAY EST

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance

- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'AC BRAY EST avec 0 point sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE sur le score de 3 buts à 0.
- ☑ Inflige une amende de 168€ à l'AC BRAY EST
- ☑ Dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE et à débiter de celui de l'AC BRAY EST.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>

## **HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT**

### **RENCONTRES DU 27 mai 2018**

#### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 19774232 AS BUCHY // GRAND COURONNE FC.

Inversion du score sur la feuille de match ; après réception du rapport de M l'arbitre, la Commission enregistre le score : AS BUCHY // GRAND COURONNE FC : 0 but à 3.

Une amende de 5€ est infligée, à l'AS BUCHY, pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 19775069 O DARNETAL // ASCJ KURDISTAN

Pour non utilisation de la FMI du fait de l'ASCJ KURDISTAN, une amende de 30€ est infligée à ASCJ KURDISTAN article 200 & annexe 2 des RG de la L.F.N.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775072 R REUNIONNAIS FC // FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

Incident d'après match, le dossier est transmis à la C.D.D., le dossier est placé en instance d'homologation.

Match n° 19775073 STADE DE GRAND QUEVILLY // ROUEN SAPINS FC GRAND MARE.

Une amende de 5€ est infligée, au STADE DE GRAND QUEVILLY, pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775074 SC PETIT COURONNE // ECOLE DE FOOT ELBEUF.

Match joué le samedi 26 mai 2018.

Ce dossier est placé en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATINS : DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATINS : DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 19774934 S SOTTEVILLAIS CC // AL TOURVILLE LA RIVIERE FC

Feuille de match FMI incomplète, il manque l'identité du délégué à la police du terrain.

Une amende de 20€ est infligée au S SOTTEVILLAIS CC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Toutes les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATINS : DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 19774655 ROUEN ASPTT // ISNEAUVILLE FC

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la Commission fait usage de son droit d'évocation.

La décision fait l'objet de l'Annexe au présent procès-verbal, publié sur « footclubs ».

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

## SENIORS MATINS : DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°19775625 US QUEVILLY ROUEN METROPOLE // SAINT AUBIN FC.

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2<sup>ème</sup> infraction) est infligée à l'US QUEVILLY ROUEN METROPOLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

## **MATCHS DE RATTRAPAGE**

### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 19774237 AC BRAY EST // AS BUCHY du 04 février 018, joué le 17 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19774201 ASCJ KURDISTAN // GCO BIHOREL du 19 novembre 2017, joué le 20 mai 2018.

Mail du GCO BIHOREL, déclarant le forfait de son équipe, envoyé le samedi 19 mai 2018 à 22h55

La commission jugeant en première instance :

- Donne match perdu par forfait au GCO BIHOREL, avec 0 point, sur le score de 3-0 au bénéfice de l'ASCJ KURDISTAN sur le score de 0 but à 3.
- ☒ Inflige une amende de 168€, au GCO BIHOREL
- ☒ Dit que les frais d'arbitrage sont à créditer au compte de l'ASCJ KURDISTAN et à débiter de celui du GCO BIHOREL.

Match n° 19774218 GRAND COURONNE FC // MONT SAINT AIGNAN FC du 10 décembre 2017, joué le 20 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19774246, PLATEAU QUINCAMPOIX FC // GCO BIHOREL du 18 mars 2018, joué le 24 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 19775076 ASCJ KURDISTAN // ES MONTIGNY LA VAUPALIERE du 04 février 2018, joué le 20 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 19775184 US HOUPEVILLE // ISNEAUVILLE FC du 10 décembre 2017, joué le 17 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775249 A HOULME BONDEVILLE FC // FUSC BOIS GUILLAUME du 06 mai 2018, joué le 17 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775192 PLATEAU QUINCAMPOIX FC // AS LA BOUILLE MOULINEAUX du 28 janvier 2018, joué le 20 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3 POULE I

Match n° 19930708 AS BUCHY // ES SAINT AUBIN CELLOVILLE du 6 mai 2018 joué le 20 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Math n°19775509 ASL SIERVILLE // A. MALAUNAY du 18 mars 2018 joué le 16 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775439 GRAND COURONNE FC // FC DES VILLAGES du 1<sup>er</sup> octobre 2017 joué le 17 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775499 GRAND COURONNE FC // A. MALAUNAY du 4 février 2018 joué le 20 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 197719775522 GRAND QUEVILLY FC // US GRAMMONT du 8 avril 2018 joué le 20 mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19775484 FC DES VILLAGES // O. DARNETAL du 28 janvier 2018 joué le 20 mai 2018

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la Commission fait usage de son droit d'évocation.

La décision fait l'objet de l'Annexe au présent procès-verbal, publié sur « footclubs ».

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°19774915 AS LA LONDE // S SOTTEVILLAIS CC du 3 décembre 2017 joué le 17 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19774926 STADE DE GRAND QUEVILLY // RC CAUDEBEC du 28 janvier 2018 joué le 20 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°19774708 FC DU NORD OUEST // VALLEE DE SEINE FC SAHURS du 6 mai 2018 joué le 16 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 19774840 ISNEAUVILLE FC // AS RONCHEROLLES du 6 mai 2018 joué le 23 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19774803 VALLEE DE SEINE FC SAHURS // FC DE LA VARENNE du 18 mars 2018 joué le 20 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°19775626 FUSC BOIS GUILLAUME // O DARNETAL du 4 Février 2018 joué le 23 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19775682 FUSC BOIS GUILLAUME // AS CANTON D'ARGUEIL du 13 Mai 2018 joué le 30 Mai 2018.

Pour non utilisation de la FMI du fait de FUSC BOIS-GUILLAUME, une amende de 30€ est infligée au FUSC BOIS-GUILLAUME. article 200 & annexe 2 des RG de la L.F.N.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19775641 A HOULMOISE BONDEVILLE FC // FC BOOS du 18 Mars 2018 joué le 20 Mai 2018.

la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19775643 SAINT AUBIN FC // FC ROUEN 1899 du 18 Mars 2018 joué le 20 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°19775853 US GRAMMONT // A.L. TOURVILLE LA RIVIERE FC du 6 Mars 2018 joué le 20 Mai 2018.

la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°19775947 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE // MONT SAINT AIGNAN FC du 6 Mai 2018 joué le 20 mai 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19775948 FUSC BOIS GUILLAUME // FC DES VILLAGES du 6 Mai 2018 joué le 31 Mai 2018.

Pour non utilisation de la FMI du fait du FUSC BOIS-GUILLAUME, une amende de 30€ est infligée au FUSC BOIS- GUILLAUME. Article 200 & annexe 2 des RG de la LFN.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19775906 MONT SAINT AIGNAN FC // FC BONSECOURS SAINT LEGER du 13 Mai 2018 joué le 27 Mai 2018. Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20€ (3<sup>ème</sup> infraction) est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°19776037 ROUEN ATHLETIC CLUB // AS LONDAISE du 6 Mai 2018 joué le 20 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°19776090 A MALAUNAY // AL DEVILLE MAROMME du 13 Mai 2018 joué le 23 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19776123 SAINT JEAN-FRESQUIENNE // A MALAUNAY du 29 Avril 2018 joué le 16 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19776130 AL DEVILLE MAROMME // FC BOOS du 6 Mai 2018 joué le 17 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°19776217 ST MARTIN OSMONVILLE // ASL FERRIEROISE du 6 Mai 2018 joué le 27 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19776166 FC SOMMERY // ST MARTIN OSMONVILLE du 3 décembre 2017 joué le 20 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19776208 FC VIEUX MANOIR // US SAINT JACQUES S/DARNETAL du 22 Avril 2018 joué le 20 Mai 2018.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

## **DECISIONS**

### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3 POULE H

Match n°19930771 PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN FC // AS PTT ROUEN du 25 mars 2018

Match arrêté à la 46<sup>ème</sup> minute, l'équipe de l'ASPTT ROUEN étant réduite à moins de 8 joueurs.

La commission, jugeant en 1<sup>er</sup> ressort :

- Donne match perdu par pénalité avec 0 point à l'AS PTT ROUEN.

#### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 19775239 A HOULME BONDEVILLE FC // AS PTT ROUEN du 22 avril 2018

La commission prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux prise lors de sa réunion du 29 mai 2018.

- Donne match perdu par pénalité avec 0 point à l'ASPTT ROUEN sur le score de 0 but à 3 sans en faire faire bénéficier l'A LE HOULME BONDEVILLE FC qui conserve le point (1) en application de l'article n°187 des RG de la LFN.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 19774795 US CAILLY // ISNEAUVILLE FC du 4 février 2018

La commission prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux prise lors de sa réunion du 29 mai 2018.

- ☑ Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

#### VETERANS : DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°19775818 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY // ASC YMARE du 13 mai 2018

La commission prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux prise lors de sa réunion du 29 mai 2018.

- ☑ Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 19775478 A. MALAUNAY // US GRAMMONT du 19 avril 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

## SECTEUR DU HAVRE

Réunion restreinte du : 11 juin 2018

A : 17h30

Lieu : siège du DFSM – Antenne du Havre

Présidence : M. Jean Marc VAUTIER

Membres Présents : Mme Marie Rose CASTEL, M. Thierry BLONDEL

Membre absent : M. Jean Pierre LEVEE

§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

#### MATCHS A HOMOLOGUES

##### SENIORS VETERANS A

Match n°19853244 : MONTIVILLIERS 5 / SAINT ROMAIN AC 5 du 25 mars 2018 : 5 buts à 0

##### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE K

Match n°19838998 : EPOUVILLE 3 / SAINT JEAN AS du 20 mai 2018 : 3 buts à 1

##### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°19845145 : AS BEUZEVILLE LA GRENIER 3 / SC PORTE OCEANE du 8 avril 2018 joué le 16 mai 2018 : 0 but à 1

#### MATCHES DE RATTRAPAGE

##### FOOTBALL ENTREPRISE: 1ère série – GROUPE 0

Match n°19809647 : HAVE ASPH 1 / HAVRE FCHBR 1 du 27 janvier joué le 19 mai 2018

Match n°19809648 : COMMERCANTS HAVRAIS 1 / SAFRAN NACELLES 1 du 27 janvier joué le 23 mai 2018

Match n°19809649 : HAVRE S'PORT 1 / SGS PTO ROGERVILLE 1 du 27 janvier joué le 19 mai 2018

Match n°19809650 : HAVRE RCPH-C 3 / CODAH AS 1 du 27 janvier joué le 19 mai 2018

Match n°19809679 : PETROCHEMICALS 1 / LE HAVRE FC BISTROT 1 du 17 mars joué le 15 mai 2018

Match n°19809682 : HAVRE S'PORT 1 / COMMERCANTS HAVRAIS 1 du 14 avril joué le 16 mai 2018

Match n°19809623 : HAVRE S'PORT 1 / PETROCHEMICALS 1 du 16 décembre 2017 joué le 26 mai 2018

Match n°19809625 : HAVRE ASPH 1 / LE HAVRE FC BISTROT 1 du 16 décembre 2017 joué le 26 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19809595 : HAVRE FCHBR 1 / SGS PTO ROGERVILLE 1 du 28 octobre 2017 joué le 26 mai 2018

Absence sur le terrain de SGS PTO ROGERVILLE 1

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à SGS PTO ROGERVILLE 1, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier HAVRE FCHBR 1 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 168 € à SGS PTO ROGERVILLE 1

##### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°19832728 : SAINT ANTOINE 1 / FECAMP USF 2 du 4 avril 2018 joué le 24 mai 2018

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfs.m.fff.fr/>

Match n°19832716 : BOLBEC US 2 / SAINT ROMAIN AC 2 du 28 janvier 2018 joué le 1 mai 2018  
Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la commission fait usage de son droit d'évocation.  
La décision fait l'objet de l'annexe au présent procès-verbal, publié sous <<FOOTCLUBS>>.

#### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°19832860 : CAP DE CAUX US 2 / ES MONT GAILLARD 2 du 4 avril 2018 joué le 16 mai 2018  
Match n°19832872 : FC MANEGLISE 1 / LE HAVRE FC 2012.2 du 18 mars 2018 joué le 17 mai 2018  
Match n°19832842 : LES LOGES 1 / OCTEVILLE SC 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Match n°19832843 : AS SAINT ADRESSE-BUT 2 / HAVRE S'PORT 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Match n°19832845 : CAP DE CAUX US 2 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Match n°19832847 : FC MANEGLISE 1 / GOURNAY SS 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19832846 : SAINT VIGOR YMONVILLE 1 / LE HAVRE FC 2012.2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Forfait déclaré de l'équipe de LE HAVRE FC 2012.2

La Commission, jugeant en 1ère instance

- Donne match perdu par forfait, 0 point à LE HAVRE FC 2012.2, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier SAINT VIGOR YMONVILLE 1 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 112 € à LE HAVRE FC 2012.2

#### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE G

Match n°19832976 : BEUZEVILLE 1 / FONTAINE U 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Match n°19832977 : LA FRENAYE 1 / RC HAVRAIS 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018  
Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19832975 : RAMPONNEAU ASL 1 / GAINNEVILLE A 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Absence sur le terrain de l'équipe de GAINNEVILLE A 2

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à GAINNEVILLE A 2, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier RAMPONNEAU ASL 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168 € à GAINNEVILLE A 2

Match n°19833005 : LA FRENAYE 1 / PARC D'ANXTOT FC 1 du 18 mars 2018 joué le 17 mai 2018

Forfait déclaré de l'équipe de PARC D'ANXTOT FC 1

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à PARC D'ANXTOT FC 1, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier LA FRENAYE 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112 € à PARC D'ANXTOT FC 1

#### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE K

Match n°19838996 : SAINT ANTOINE 2 / FC MANEGLISE 2 du 20 mai 2018 joué le 22 avril 2018  
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°19832491 : US SAINT THOMAS 2 / AC SAINT ROMAIN 3 du 4 avril 2018 joué le 24 mai 2018  
Match n°19832514 : HAVRE AC 5 / SAINT JEAN AS 2 du 8 avril 2018 joué le 16 mai 2018  
Match n°19832470 : US SAINT THOMAS 2 / LE HAVRE FC 2012.3 du 20 mai 2018 joué le 22 mai 2018  
Match n°19832477 : LES LOGES 2 / US SAINT THOMAS 2 du 28 janvier 2018 joué le 17 mai 2018  
Match n°19832481 : ST VIGOR YMONVILLE 2 / SAINT ROMAIN AC 3 du 28 janvier 2018 joué le 17 mai 2018  
Match n°19832547 : SAINT ROMAIN AC 3 / SAINT VIGOR YMONVILLE 2 du 13 mai 2018 joué le 22 mai 2018  
Match n°19832479 : SAINT JEAN AS 2 / GAINNEVILLE AC 3 du 28 janvier 2018 joué le 23 mai 2018  
Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.



#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°19843670 : SAINT AUBIN AS 1 / EPUVILLE 4 du 4 avril 2018 joué le 17 mai 2018

Match n°19843678 : FC MANEGLISE 3 / SAINT ROMAIN AC 4 du 18 mars 2018 joué le 23 mai 2018

Match n°19843712 : OCTEVILLE SC 3 / SAINT AUBIN AS 1 du 24 avril 2018 joué le 20 mai 2018

Match n°19843647 : HARFLEUR BEAULIEU 2 / HAVRE S'PORT du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19843648 : AS MARE AU CLERC 1 / GRAINVILLE YMAUVILLE 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19843650 : FC MANEGLISE 3 / BOLBEC US 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE G

Match n°19843782 : MANNEVILLE 1 / ANGERVILLE ORCHER 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19843783 : SAINT SAUVEUR FC 1 / PETIVILLE AS 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19843784 : ROGERVILLE FC 1 / OH TREFILERIE.NEIGES 5 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°19844968 : RAMPONNEAU ASL 2 / MANNEVILLE 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844970 : MJ TROUVILLE ALLIQUERVILE F 2 / POINTE DE CAUX ES 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844971 : SEINNEVILLE US 1 / SAINT ANTOINE 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19845030 : PETIVILLE AS 3 / SEINNEVILLE US 1 du 29 avri 2018 joué le 24 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19844967 : HAVRE S'PORT 3 / AS FROBERVILLE 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Forfait déclaré de l'équipe de AS FROBERVILLE 1

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à AS FROBERVILLE 1, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier HAVRE S'PORT 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112 € à AS FROBERVILLE 1

Match n°19844969 : PETIVILLE AS 3 / US SAINT THOMAS 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Forfait sur le terrain de l'équipe de PETIVILLE AS 3

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à PETIVILLE AS 3 , sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier US SAINT THOMAS 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168 € à PETIVILLE AS 3

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°19845143 : BEUZEVILLETTE 1 / LANQUETOT 2 du 8 avril 2018 joué le 16 mai 2018

Match n°19845078 : ATHLETI'CAUX FC 3 / CSS MUNICIPALUX 4 du 5 novembre 2017 joué le 24 mai 2018

Match n°19845086 : FONTAINE U 2 / HARFLEUR BEAULIEU 3 du 26 novembre 2017 joué le 24 mai 2018

Match n°19845095 : ATHLETI'CAUX FC 3 / CF YPORT 1 du 18 février 2018 joué le 17 mai 2018

Match n°19845098 : LANQUETOT 2 / CSS MUNICIPALUX 4 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19845100 : FONTAINE U 2 / ATHLETI'CAUX FC 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19845101 : BEUZEVILLETTE 1 / LITTORAL FC 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19845102 : CF YPORT 1 / ROGERVILLE FC 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°19844045 : LA CERLANGUE 1 / EPREVILLE FC 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844046 : USTI.USCC 1 / JSB.ASBR 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844047 : CHAMP OISEAUX 1 / FC GRUCHET LE VALASSE 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844049 : BEUZEVILLE 2 / JS NOINTOT 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19844050 : TANCARVILLE AC 1 / AS NORVILLE 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19844048 : MANNEVILLE 2 / PARC D'ANXTOT FC 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Forfait sur le terrain de l'équipe de PARC D'ANXTOT FC 2

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait , 0 point à PARC D'ANXTOT FC 2 , sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier MANNEVILLE 2 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168 € à PARC D'ANXTOT FC 2

#### SENIORS VETERANS A

Match n°19853207 : MONTIVILLIERS 5 / HARFLEUR BEAULIEU 4 du 3 décembre 2017 joué le 23 mai 2018

Match n°19853208 : GOURNAY SS 4 / SAINT ROMAIN AC 5 du 3 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19853213 : ANGERVILLE ORCHER 4 / GAINVILLE A 5 du 3 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19853236 : LES LOGES 3 / ASLV.ASSAR 3 du 18 mars 2018 joué le 25 avril 2018

Match n°19853239 : EPOUVILLE 5 / SC FRILEUSE 3 du 18 mars 2018 joué le 16 mai 2018

Match n°19853243 : GAINVILLE A 5 / ESM GONFREVILLE ORCHER 4 du 18 mars 2018 joué le 16 mai 2018

Match n°19853254 : SAINT ROMAIN AC 5 / ASLV.ASSAR 3 du 8 avril 2018 joué le 16 mai 2018

Match n°19853256 : ATHLETI'CAUX FC 4 / ETRETAT FC 1 du 8 avril 2018 joué le 17 mai 2018

Match n°19853261 : ESM GONFREVILLE ORCHER 4 / SC FRILEUSE 3 du 8 avril 2018 joué le 23 mai 2018

Match n°19853262 : HARFLEUR BEAULIEU 4 / FECAMP USF 4 du 8 avril 2018 joué le 16 mai 2018

Match n°19853300 : ATHLETI'CAUX FC 4 / HARFLEUR BEAULIEU 4 du 6 mai 2018 joué le 20 mai 2018

Match n°19853305 : USCC.USTI 5 / EPOUVILLE 5 du 13 mai 2018 joué le 20 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS B

Match n°19853394 : JS NOINTOT 2 / BRETTEVILLE 2 du 26 novembre 2017 joué le 17 mai 2018

Match n°19853405 : FC MANEGLISE 4 / HAVES RCPH 1 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19853409 : BOLBEC US 4 / AS SAINT ADRESSE-BUT 3 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19853411 : BRETTEVILLE 2 / US SAINT THOMAS 4 du 10 décembre 2017 joué le 17 mai 2018

Match n°19853412 : HAVRE AC 6 / LITTORAL FC 2 du 10 décembre 2017 joué le 20 mai 2018

Match n°19853424 : FC MANEGLISE 4 / GRAVENCHON CS 3 du 18 mars 2018 joué le 24 mai 2018

Match n°19853488 : OCTEVILLE SC 5 / HAVRE S'PORT 4 du 18 mars 2018 joué le 24 mai 2018

Match n°19853492 : RC HAVRAIS 5 / CS TRANSAT 1 du 18 mars 2018 joué le 24 mai 2018

Match n°19853493 : JS NOINTOT 2 / HAVRE RCPH 1 du 18 mars 2018 joué le 24 mai 2018

Les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### MATCH DU 8 MAI 2018

#### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE K

Match n°19839003 : SAINT JEAN AS 1 / SS GOURNAY du 28 janvier 2018 joué le 8 mai 2018

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la commission fait usage de son droit d'évocation.

La décision fait l'objet de l'annexe au présent procès-verbal, publié sur <<FOOTCLUBS>>.

## **MATCH DU 20MAI 2018**

### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE J

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score sur le terrain

### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE K

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score sur le terrain

## **MATCH DU 27 MAI 2018**

### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°19832724 : GRUCHET FC 1 / EPOUVILLE 2

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE G

Match n°19843791 : MONTIVILLIERS 3 / ES MONT GAILLARD 4

Voir << Décisions >>

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°198344982 : MJ TROUVILLE ALLIQUERVILLE F 2 / RAMPONNEAU ASL 2

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n°19844978 : MANNEVILLE 3 / HAVRE S'PORT 3

Forfait déclaré de l'équipe de MANNEVILLE

La Commission, jugeant en 1ère instance,

- Donne match perdu par forfait, 0 point à FC MANNEVILLE 3 3 , sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier HAVRE S'PORT 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112 € à FC MANNEVILLE 3

### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°19845111 : CSS MUNICIPAUX 4 / BEUZEVILLETTE 1

La rencontre est reportée au 10 juin 2018

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°19844061 : BEUZEVILLE 2 / CHAMP OISEAUX

La feuille de match manquante ou la composition des équipes et le score sont à faire parvenir au DFSM avant le 22 juin 2018 sous peine de sanction.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **DECISIONS**

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°19843704 : SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / AS MARE AU CLERC 1 du 22 avril 2018

- Pris connaissance de la Commission Départementale de Discipline lors de sa réunion du 28 mai 2018 (procès-verbal n°57 mis en ligne le 5 juin 2018 sur le site du DFSM),

La commission donne match perdu par pénalité au club de AS MARE AU CLERC 1 sur le score de 0 à 3 buts avec 0 point pour en faire bénéficier l'équipe de SAINT MACLOU LA BRIERE 1 sur le score de 3 buts à 0.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE G

Match n°19843769 : FC SAINT SAUVEUR 1 / RC HAVRAIS 4 du 1 avril 2018

- Pris connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 16 avril 2018 (procès-verbal n°9 mis en ligne le 18 avril sur le site du DFSM)

La commission donne match perdu par pénalité sur le score de 0 à 3 buts avec 0 point au club de RC HAVRAIS 4 pour en faire bénéficier le club de FC SAINT SAUVEUR 1 sur le score de 3 buts à 0

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 POULE G

- Constatant 3 forfaits de l'équipe de MONTIVILLIERS 3
  - . Match n°19843847 du 6 mai 2018 contre ESM GONFREVILLE ORCHER
  - . Match n°19843797 du 4 février 2018 joué le 8 mai 2018 contre MANNEVILLE 1
  - . Match n°19833045 du 27 mai 2018 contre ES MONT GAILLARD 4

La Commission,

- déclare forfait général l'équipe de MONTIVILLIERS 3 en SENIOR MATIN DEPARTEMENTAL 2\_POULE G en application de l'article 72 des RG de la LFN,
- en conséquence annule toutes les rencontres concernant cette équipe en application de l'article 72-f des RG de la LFN,
- inflige une amende de 336€ à MONTIVILLIERS 3, compte tenu des forfaits déjà enregistrés contre ESM GONFREVILLE ORCHER (168€ PV n°30 du 28 mai 2018), contre MANNEVILLE 1 (168€ PV n°30 du 28 mai 2018), en application de l'article 5 des droits et pénalités du DFSM.

#### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°19844121 : TANCARVILLE AC 1 / PARC D'ANXTOT FC 2 du 13 mai 2018

- Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des arbitres lors de sa réunion du 6 juin 2018 (procès-verbal n°11 mis en ligne le 11 juin 2018 sur le site du DFSM),

La commission donne match perdu par pénalité (équipe réduite à 7 joueurs) à PARC D'ANXTOT FC 2, avec 0 point, pour en faire bénéficier TANCARVILLE AC 1 sur le score de 8 buts à 0, inflige une amende de 56€, à PARC D'ANXTOT FC 2.

SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE K

Match n°19839003 : SAINT JEAN AS 1 / GOURNAY SS 3 du 28 janvier 2018 joué le 8 mai 2018  
Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la Commission fait usage de son droit d'évocation.  
La décision fait l'objet de l'Annexe au présent procès-verbal, publié sur « footclubs ».

SENIOR APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°19832716 : BOLBEC US 2 / SAINT ROMAIN AC 2 du 28 janvier 2018 joué le 1 mai 2018  
Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la Commission fait usage de son droit d'évocation.  
La décision fait l'objet de l'Annexe au présent procès-verbal, publié sur « footclubs ».

**§§§**

Prochaine réunion le LUNDI 25 JUIN 2018 au DFSM - Antenne du HAVRE

**§§§**

## SECTEUR DE DIEPPE

Réunion restreinte du : 12 juin 2018

A : 14 h 00

Lieu : Siège du DFSM - Antenne de Dieppe

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres présents : MM. Gérard DUVAL, Gérard LELIEVRE, Jean Luc TIRET

Membre excusé : M. Dany COLE

§§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

#### **RENCONTRE DU 15 MAI 2018, Match de rattrapage**

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE A.

Match n° 19713698 SAINT AUBIN UNITED / CRIEL SUR MER

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### RENCONTRE DU 16 MAI 2018, Matches de rattrapage

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE A.

Match n°19713188 LONGUEVILLE SUR SCIE / PLATEAU 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Match n° 19713761 LUNERAY 3 / TOURVILLE SUR ARQUES 2

Réserves d'avant match de TOURVILLE SUR ARQUES 2, non confirmées, non recevables.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19713799 BETHUNE / BIVILLE LA BAINARDE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Match n° 19714307 ENVERMEU 2 / CRIEL SUR MER 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Match n° 19714686 DOUDEVILLE 2 / FAUVILLE 3

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n°19736407 GREGES 11 / BETHUNE 11

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736437 MARTIN EGLISE 11 / OFFRANVILLE 4

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736440 AUFFAY 11 / SAINT AUBIN UNITED 11

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.

Une amende de 7 € (1ère infraction) est infligée à AUFFAY.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n°19736688 SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 / VILLERS ECALLES 2

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n°19721390 CANY 12 / TOUSSAINT 11

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721433 FAUVILLE 11 / HERICOURT EN CAUX 11

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.

Une amende de 20 € est infligée à FAUVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

**RENCONTRE DU 17 MAI 2018, Match de rattrapage**

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE A.

Match n° 19713671 SAINT AUBIN UNITED / NEUFCHATEL 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRE DU 18 MAI 2018, Match de rattrapage

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19721352 PAVILLY 11 / PLATEAU 4

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRE DU 20 MAI 2018, Matchs de rattrapage

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE A.

Match n°19713206 PLATEAU 2 / SAINT NICOLAS 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE B.

Match n°19713335 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE / DOUDEVILLE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE A.

Match n° 19713661 SAINT AUBIN UNITED / NORMANDE 76

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Match n° 19713779 BIVILLE LA BAINARDE / SAINT PIERRE EN PORT

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713781 SAINT VALERY 2 / TOURVILLE SUR ARQUES 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713783 BACQUEVILLE 2 / JANVAL

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE C.

Match n° 19713926 BOUCLE DE SEINE 2 / LE TRAIT DUCLAIR 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>

Match n° 19713938 YVETOT 3 / SASSETOT THEROULDEVILLE  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Match n°19714312 ENTENTE VIENNE ET SAANE 3 / BAILLY EN RIVIERE  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19714321 BETHUNE 2 / CRIEL SUR MER 2

Réserves d'avant match de CRIEL SUR MER 2, non confirmées, non recevables.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Match n°19714718 DOUDEVILLE 2 / LIMESY 2  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n°19714839 FECAMP 3 / SASSETOT THEROULDEVILLE 2  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19735993 LE TRAIT DUCLAIR 11 / VEAUVILLE LES BAONS 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n°19736202 ENTENTE VIENNE ET SAANE 11 / TOTES 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736131 FONTAINE LE DUN / SAINT LAURENT EN CAUX

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n°19736283 VALLEES CAUDEBEC 11 / BOUCLE DE SEINE 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Match n°1973561 CLIPONVILLE / SAINTE COLOMBE 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19721286 PLATEAU 4 / PAVILLY 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721288 SAINTE AUSTREBERTHE 12 / MUNICIPALUX BARENTIN 2

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721290 NESLE HODENG / AUPPEGARD 11

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721358 TOURVILLE SUR ARQUES 11 / BARENTIN 13

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n°19721419 YEBLERON 11 / OUAINVILLE 12  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



Match n°19721435 Match n°19721419 HATTENVILLE 12 / CANY 12  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n°19721564 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 12 / ECRETTEVILLE  
Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.  
Une amende de 20 € est infligée à ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721569 SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 11 / PRESQU'ÎLE 12  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

Homologation des 1/2 de finale, du dimanche 20 mai 2018  
Match n°20415394 SAINT JACQUES SUR DARNETAL / SAINT ETIENNE MADRILLET 3  
Réserves d'avant match de SAINT JACQUES SUR DARNETAL, non confirmées, non recevables.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°20415395 PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN 2 / SOTTEVILLE 3  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

Homologation des 1/2 de finale, du dimanche 20 mai 2018  
Match n°20415391 SAINT ANTOINE / BOLBEC 2  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°20415391 GREGES / LE TREPORT  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### RENCONTRE DU 23 MAI 2018, Matches de rattrapage

#### SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19736002 SAINTE MARIE DES CHAMPS / BARENTIN 11  
Réserves d'avant match déposées par SAINTE MARIE DES CHAMPS, confirmées recevables en la forme.  
Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux conformément aux prescriptions de l'article 10 des Règlements Généraux de la L.F.N., est placé en instance d'homologation.

#### SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n°19736247 VALLEES CAUDEBEC 11 / MUNICIPALUX BARENTIN 11  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN – DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n°19736737 SAINT PAER 11 / BARENTIN 14  
Une amende de 17€ est infligée à SAINT PAER pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.  
La feuille d'arbitrage doit être envoyée par le club recevant quel que soit le résultat.  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

## **HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT**

### **RENCONTRES DU 27 MAI 2018**

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE A.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE B.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE A.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Match n°19713775 LONGUEVILLE SUR SCIE 2 / LUNERAY 3

Réserves d'avant match déposées par LONGUEVILLE SUR SCIE 2, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux conformément aux prescriptions de l'article 10 des Règlements Généraux de la L.F.N., est placé en instance d'homologation.

Match n°19713778 BACQUEVILLE EN CAUX 2 / CANY 3

Réserves d'avant match déposées par CANY 3 non confirmées non recevables en la forme.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE C.

Match n°19713906 FREVILLE BOUVILLE 2 / YVETOT AC 3

Réserves d'avant match déposées par FREVILLE BOUVILLE 2 non confirmées non recevables en la forme.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE A.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE B.

Match n°19714171 ETALONDES 2 / FOUCARMONT REALCAMP 2

Constatant l'absence sur le terrain du FOUCARMONT REALCAMP 2 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- donne match perdu par forfait à FOUCARMONT REALCAMP 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier ETALONDES 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à FOUCARMONT REALCAMP en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE D.

Match n°1971433 BIVILLE LA BAIGNARDE 2 / ARQUES LA BATAILLE 3

Constatant l'absence sur le terrain de ARQUES LA BATAILLE 3 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- donne match perdu par forfait à ARQUES LA BATAILLE 3 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier BIVILLE LA BAIGNARDE 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à ARQUES LA BATAILLE en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE E.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Match n°1971697 OUVILLE L'ABBAYE 2 / DOUDEVILLE 2

Constatant l'absence sur le terrain de DOUDEVILLE 2 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- donne match perdu par forfait à DOUDEVILLE 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier OUVILLE L'ABBAYE 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à DOUDEVILLE en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n°1971830 GRAINVILLE LA TEINTURIERE / SAINT PIERRE EN PORT 2

Constatant l'absence sur le terrain de SAINT PIERRE EN PORT 2 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- donne match perdu par forfait à SAINT PIERRE EN PORT 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier GRAINVILLE LA TEINTURIERE sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à SAINT PIERRE EN PORT en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 19736140 BRACQUEMONT COPAINS / PETIT CAUX 11

Inflige une amende de 61 € à BRACQUEMONT COPAINS pour utilisation d'un joueur muté, le club étant en 4<sup>ème</sup> année d'infraction au regard du statut régional de l'arbitrage.

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.

Une amende de 20 € (3<sup>ème</sup> infraction et plus) est infligée à BRACQUEMONT COPAINS.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19736141 ENTENTE VIENNE ET SAANE 11 / ANNEVILLE SUR SCIE 2

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.

Une amende de 14 € (2<sup>ème</sup> infraction) est infligée à ENTENTE VIENNE ET SAANE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19736142 BELMESNIL / TOTES 11

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain.

Une amende de 20 € (3ème infraction et plus) est infligée à BELMESNIL.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n°19736431 OFFFRANVILLE 4 / BOURG DUN

Constatant l'absence sur le terrain de BOURG DUN au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

–donne match perdu par forfait au BOURG DUN sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier OFFFRANVILLE 4 sur le score de 3 buts à 0.

–inflige une amende de 168€ au BOURG DUN en application des droits et pénalités du DFSM.

Match n°19736432 BRACHY / MARTIN EGLISE 11

Pour non utilisation de la FMI du fait de BRACHY, une amende de 30€ est infligée à BRACHY (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Match n°19736564 FAUVILLE 13 / NORMANVILLE 11

Pour non utilisation de la FMI du fait de NORMANVILLE 11, une amende de 30€ est infligée à NORMANVILLE (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736565 SAINT CLAIR SUR LES MONTS 2 / SAINT VALERY 11

Pour non utilisation de la FMI du fait de SAINT CLAIR SUR LES MONTS 2, une amende de 30€ est infligée à SAINT CLAIR SUR LES MONTS (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n°19736695 TOUFFREVILLE 11 / SAINTE AUSTREBERTHE 11

Manque deux licences à TOUFFREVILLE 11 (Arbitre Assistant, et Délégué) ; Une amende de 10 € (5€X 2) est infligée à TOUFFREVILLE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736698 SAINT PAER 11 / SAINTE MARIE DES CHAMPS 12

La composition des équipes et le résultat du match (3 à 3) ayant été confirmée par mail par les deux clubs, suite à un problème sur la FMI, la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736700 AUZEBOSC / VILLERS ECALLES 2

Pour non utilisation de la FMI du fait de AUZEBOSC, une amende de 30€ est infligée à AUZEBOSC (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 19721295 SAINTE AUSTREBERTHE 12 / AUPPEGARD 11

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20 € (3ème infraction et plus) est infligée à SAINTE AUSTREBERTHE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS – DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 19721558 ECRETTEVILLE / VEAUVILLE LES BAONS

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20 € (3ème infraction et plus) est infligée à ECRETTEVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19721559 VATTEVILLE BROTONNE 12 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 12

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7 € (1ère infraction) est infligée à VATTEVILLE BROTONNE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19721561 LE TRAIT DUCLAIR 13 / VALLEES CAUDEBEC 12

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 14 € (2ème infraction) est infligée à LE TRAIT DUCLAIR.

Manque une licence à VALLEES CAUDEBEC 12(Arbitre Assistant), une amende de 5€ est infligée à VALLEES CAUDEBEC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19721563 ETOUTTEVILLE YVECRIQUE 11 / SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 11

Feuille de match FMI incomplète, il manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20 € (3ème infraction et plus) est infligée à ETOUTTEVILLE YVECRIQUE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### DECISIONS

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Match n°50491.2 JANVAL 2 / BELLEVILLE SUR MER du 25 mars 2018

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 22 mai 2018, PV mis en ligne le 29 mai 2018 sur footclubs,

homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 1- POULE B.

Match n°197 13379 YVETOT 2 / SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE du 29 avril 2018

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM,

homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n° 19714879 YEBLERON / FECAMP 3 du 29 avril 2018

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM, homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Match n°19713648 SAINT JEAN FRESQUIENNES 2 / FC VILLERS ECALLES 2

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM, homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

LONGUEVILLE SUR SCIE 2 / BETHUNE du 10 mai 2018

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM, homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Match n°19736688 SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 / FC VILLERS ECALLES 2

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM, donne match perdu par pénalité, 0 point, sur le score de 0 à 3 au club de VILLERS ECALLES 2 pour en faire bénéficier le club de SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 sur le score de 3 à 0.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Match n°19713775 LONGUEVILLE SUR SCIE 2 / LUNERAY 3 du 27 mai 2018

La commission, prenant connaissance de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 29 mai 2018, PV mis en ligne le 1er juin 2018 sur le site internet du DFSM, homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 3- POULE B.

Match n°50491.2 FONTAINE LE DUN / NORMANVILLE 1 du 15 avril 2018

Feuille de match FMI réclamée par la commission.

La composition des équipes et le résultat du match (2 à 1) ayant été confirmés par mail par les deux clubs, suite à un problème sur la FMI,

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE E.

Match n° 19714628 LOUVETOT / SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE 2 du 13 mai 2018

Feuille de match FMI transmise le 28 mai 2018,

Une amende de 20€ est infligée au club de LOUVETOT pour FMI non transmise dans les délais après la rencontre en application des droits et pénalités du DFSM.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n° 19714891 SAINT PIERRE EN PORT 2 / SASSETOT THEROULDEVILLE 2 du 13 mai 2018

Feuille de match FMI transmise le 27 mai 2018. Une amende de 20€ est infligée au club de SAINT PIERRE EN PORT pour FMI non transmise dans les délais après la rencontre en application des droits et pénalités du DFSM.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS - DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n°19721485 OUAINVILLE 12 / YEBLERON 11 du 6 mai 2018

Soupçonnant la participation d'un joueur suspendu, la Commission fait usage de son droit d'évocation.  
La décision fait l'objet de l'Annexe au présent procès-verbal, publié sur « footclubs ».

§§§

**Le Président de la Commission,**

**Laurent LEFEBVRE**

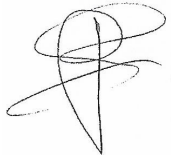


**Le Secrétaire de la Commission,**

**Jean Luc TIRET**



**Le Président de la Commission,  
Secteur de Rouen**



**Pierre LECORNU**

**Le Secrétaire de la Commission,  
Secteur de Rouen**



**Michel MOGIS**

**Le Président de séance,**



**Jean-Marc VAUTIER**

**Le Secrétaire de la Commission,  
Secteur Le Havre**

**Thierry BLONDEL**

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>